

Dossier de Presse

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mercredi 18 mai 2022
Lhor



ORDRE DU JOUR

ACTIONS DE PRÉVENTION - Rapporteur : Michel HAMANT

- Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) – Attribution de subvention – Année 2022

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - Rapporteur : Gérard MEYER

Initiative Moselle Sud – Appel à cotisation 2022

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HYDROLOGIE – Rapporteur : Didier FISCHER

- Semaine Européenne du Développement Durable du 18 septembre au 08 octobre 2022 – Demande de subvention auprès du Département de la Moselle
- Candidature à l'Appel à projets 2022 « Plan de paysage » porté par le Ministère de la Transition Écologique

PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES - Rapporteur : Annette JOST

- Association Bassin Touristique de la Sarre – Subvention de fonctionnement et cotisation annuelle - Année 2022

HABITAT ET URBANISME – Rapporteur Thierry CHÂTEAUX

- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) - Aide à la rénovation thermique des logements privés - Mise en oeuvre du programme «Habiter-Mieux» - Convention année 2022
- Programme Habiter-Mieux – Versement de subventions

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES – Rapporteur : François FLORENTIN

- Programme d'aide et de soutien à l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture durable au sein de la Communauté de Communes du Saulnois – Versement de subvention – Programme et enveloppe 2021 (Solde de programme)

COMITÉ MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES (CMSEA) – ATTRIBUTION DE SUBVENTION – ANNÉE 2022



Le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) a pour mission principale de sauvegarder et promouvoir les possibilités d'accès à l'autonomie, à la dignité, et à la solidarité des personnes en difficulté.

Plus spécifiquement, le service d'Accompagnement et de Prévention des Violences Conjugales (APVC) du dispositif Espoir du CMSEA développe des actions diverses et complémentaires en faveur des femmes victimes de violences conjugales et familiales sur le bassin houiller, Moselle-Est, Centre et Sud.

Le dispositif Espoir du CMSEA à travers son service APVC est désormais mis en place sur le territoire de la CCS. Il anime la mise en réseau des acteurs locaux, propose des actions de sensibilisation à la problématique des violences conjugales et participe au comité de coordination de la prévention de la CCS.

Pour soutenir l'action du CMSEA sur notre territoire, une subvention de 1 000 € lui sera octroyée pour l'année 2022.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

INITIATIVE MOSELLE SUD – APPEL À COTISATION 2022



Il sera proposé aux membres du bureau communautaire d'approuver le versement d'une cotisation de 100 € à l'association Initiative Moselle Sud (IMS), affiliée au réseau national Initiative France.

Cette structure d'appui aux financements pour les créateurs et repreneurs d'entreprise a pour objectifs :

- D'aider les créateurs et repreneurs d'entreprise à constituer leurs fonds propres grâce au prêt d'honneur ;

- Permettre aux entreprises en développement de bénéficier également de ces prêts ;
- Suivre ces entreprises et les assister en cas de difficulté ;
- Organiser le club dirigeant pour rassembler les chefs d'entreprises autour de thématiques « terrain » et les faire se rencontrer pour rompre leur isolement et leur permettre de nouer des relations commerciales ou partenariales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HYDROLOGIE

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 18 SEPTEMBRE AU 08 OCTOBRE 2022 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

La Semaine Européenne du Développement Durable consiste à promouvoir des événements et actions visant à sensibiliser le public à la cause environnementale. A ce titre, le Département de la Moselle soutient les Établissements Publics de Coopération Intercommunale en accordant une aide pouvant aller jusqu'à 800 € par projet.

Le bureau communautaire devra valider l'engagement de la Communauté de Communes du Saulnois à l'occasion de cet événement qui se tiendra du 18 septembre au 08 octobre 2022 et solliciter une subvention auprès du Département de la Moselle dans le cadre de l'organisation d'actions autour du développement durable, à hauteur de 800 €, à cette occasion.



Les actions proposées doivent être en lien avec les objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 porté par les Nations Unies.

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS 2022 « PLAN DE PAYSAGE » PORTÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les membres du bureau communautaire réfléchiront à la candidature de la CCS, à l'appel à projets « Plan de Paysage », initié par le Ministère de la Transition Écologique.

Cette démarche volontaire permettrait à la CCS de formaliser ses objectifs de valorisation de son terroir et de mettre en exergue la richesse de ses sites remarquables.

Cet outil sera le lien cohérent entre les politiques et les actions en faveur du Développement Durable engagées dès lors par la collectivité dans ses documents de planification (PCAET, PTRTE) et au titre de notre intégration à la Réserve de Biosphère de l'UNESCO.

L'élaboration du Plan de Paysage est composée de trois étapes de projet :

- **Connaître** : la connaissance du territoire permettra de caractériser et d'identifier les dynamiques fortes du Saulnois. Il permettra également de comprendre l'articulation entre les composantes géographiques fonctionnelles et spatiales du territoire.

- **Co-construire** : cette démarche paysagère et le projet politique associés sont ici indissociables et permettent d'engager une dynamique fédératrice avec les acteurs du territoire.
- **Agir** : le Plan de Paysage est un outil à visée opérationnelle et est construit dans l'objectif d'atteindre des résultats concrets sur le territoire. Sa dernière phase est composée du plan d'actions conduisant à atteindre les objectifs de qualité paysagère fixés par la Collectivité.

L'appel à projets se concrétise par un soutien à la fois technique et financier apporté aux lauréats par le Ministère de la Transition Écologique.

La subvention, d'un montant forfaitaire, est de 30 000 € par lauréat.

La candidature à l'appel à projets vaut également adhésion au réseau Club Plan de paysage qui a pour vocation de créer une dynamique de réseau favorisant l'intelligence collective et le partage d'expériences.

PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES

ASSOCIATION BASSIN TOURISTIQUE DE LA SARRE – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET COTISATION ANNUELLE - ANNÉE 2022

La CCS est membre de l'association «Bassin Touristique de la Sarre» dont l'objet principal consiste en la coordination et le développement de l'économie touristique et la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin afin de créer une destination touristique reconnue.

L'association fonctionne avec deux types de participations financières :

- **Une cotisation annuelle pour chaque adhérent, validée lors de l'Assemblée Générale du 3 mars 2022 :**

500 € pour les 5 EPCI ;

150€ pour les communes ;

50€ pour les partenaires privés ou associatifs.



Terres d'Oh est la marque de destination de l'association.

- **Une participation financière des 5 EPCI membres :**

Le montant de la subvention de fonctionnement, fixé annuellement, à hauteur de 49 000€, est financé principalement par les intercommunalités, selon la clé de répartition adoptée par la convention financière validée, en date du 3 mars 2022, soit pour la CC du Saulnois, 13% du montant (6 294 €).

Le bureau communautaire devra valider ces deux participations financières.



HABITAT ET URBANISME

PROGRAMME HABITER-MIEUX – VERSEMENT DE SUBVENTION

Dans le cadre du programme « Habiter Mieux », 3 dossiers ont été notifiés par l'ANAH pour mise en paiement suite à l'achèvement des travaux. Ainsi, 3 nouveaux propriétaires bénéficieront d'une subvention de 500€ de la part de la CCS, en plus des subventions nationales, pour un montant total de 1 500 euros.



AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

PROGRAMME D'AIDE ET DE SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT DES STRUCTURES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS – VERSEMENT DE SUBVENTION – PROGRAMME ET ENVELOPPE 2021 (SOLDE DE PROGRAMME)

Les élus du bureau communautaire valideront deux dossiers de demande de subventions destinées aux agriculteurs au titre du programme d'aide et de soutien à l'équipement des structures favorisant le développement de l'agriculture durable au sein de la CCS, pour l'année 2021, considérant leur complétude.

SOCIETE	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	COMMUNE	SIRET	CATEGORIE AIDE	TYPE DE PROJET	VESTISSEMENT	HOLLICITATION	AIDE CCS
GAEC DE BELLEVUE	JAYER	GERARD	Ferme de Bellevue	57670	FRANCALTROFF	31839567000017	Semi des cultures liés à l'alimentation des bêtes, hors céréales	semis d'herbe et autres semences fourragères	6 600,00 €	1 320,00 €	1 320,00 €
EARL DE LA NOBLE EPINE	POINSIGNON	FREDERIC	1 Annexe de Metzting	57340	RICHE	39409164900019	Technologies d'élevages pour améliorer le quotidien des éleveurs	Distributeur automatique d'aliments	26 900,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €





14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

Contact Presse:
Cécile CHAPUT
Tel : 03 87 05 80 76 ou 06 79 66 07 46
cecile.chaput@cc-saulnois.fr